



Volet Montréal

Aspects juridiques de la diffusion de contenus dans l'univers numérique

Durée : 6 heures

Date : vendredi 24 avril 2020 de 9 h 30 à 16 h 30

Coût de formation : 60 \$

*Veillez noter que **la valeur réelle** de cette formation est de 476\$.*

Lieu de formation : Centre St-Pierre, 1212 Rue Panet, Montréal

12 participants-es maximum

Description

Les œuvres que vous créez, dans la mesure où elles remplissent certains critères, bénéficient d'une protection en vertu de la Loi sur le droit d'auteur. À cet égard, quels sont vos droits (et ceux des autres !), les moyens de mieux les protéger ainsi que les conséquences et les recours possibles en cas d'utilisations non autorisées de vos créations, notamment dans l'univers numérique? Quelles sont les obligations et les responsabilités des fournisseurs de services et des utilisateurs qui ont recours aux plateformes d'échange et de diffusion de contenus au regard des œuvres protégées par le droit d'auteur?

Cette formation d'une durée de six (6) heures vous donnera des clés de compréhension relativement aux particularités liées aux droits d'auteur dans un contexte de création artistique, de publication et de diffusion traditionnelle et numérique d'œuvres au sens de la Loi sur le droit d'auteur.

Clientèle cible

Artistes, agents et travailleurs culturels.

Objectifs

- Cerner les enjeux de la diffusion de contenu à caractère artistique;
- Distinguer différentes notions relatives à la propriété intellectuelle, au droit à l'image et au droit à la vie privée ainsi qu'à la liberté d'expression;
- Mieux connaître les mécanismes de prévention et de réparation en cas d'utilisation non autorisée de contenus;
- Implanter de bonnes pratiques dans la diffusion de contenu notamment dans l'univers numérique.

Contenu

- Préambule;
- Cadre juridique et notions théoriques de base en matière de propriété intellectuelle;
 - Droits d'auteur
 - Marques de commerce
- Cadre juridique et notions théoriques de base en matière de droits de la personnalité;
 - Droits à la réputation
 - Droit à la vie privée
 - Droit à l'image
- Aspects juridiques de la diffusion d'œuvres dans la sphère numérique et sur les médias sociaux;
- Gestion des risques, mécanismes de prévention et précautions au regard de la propriété intellectuelle et des droits de la personnalité;
- Litiges et recours.

Résultats attendus

À la fin de la formation, les artistes participants :

- Les participants auront une meilleure compréhension des particularités liées aux droits d'auteur
- Mieux outiller pour établir de meilleurs pratiques dans la diffusion de son contenu dans l'univers numérique

Stratégie pédagogique

La méthodologie utilisée dans le cadre de la formation repose principalement sur la transmission d'informations et de connaissances théoriques ainsi que sur la mise en application pratique de ces connaissances par le biais d'activités pédagogiques. De plus, les participants sont invités à participer à l'apprentissage commun en témoignant de problématiques vécues et en partageant leurs réflexions au regard de la thématique de la formation.

Formatrice :



Me Sophie Préfontaine agit comme avocate et médiatrice accréditée (membre de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec) auprès d'individus, d'entreprises et d'institutions du secteur des arts, des communications et du divertissement, du tourisme et de la restauration, du numérique et des technologies de l'information ainsi qu'agricole et municipal en matière de droits d'auteur et autres propriétés intellectuelles, responsabilité civile, succession, relations contractuelles, droit à l'image et à la réputation, sécurité de l'information, conformité réglementaire et législative ainsi qu'en gouvernance stratégique. En plus de sa pratique, Sophie dispense des conférences et

des formations, publie et s'implique au niveau culturel et communautaire dans les Laurentides, sa région d'adoption. Elle est présidente du conseil d'administration de la TVCL, un média communautaire membre de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec de laquelle elle est également administratrice.

En 2004, après avoir occupé différentes fonctions, tantôt de recherche et d'édition dans un contexte universitaire, tantôt de gestion, de développement et de mise en marché auprès d'artistes et d'organismes des arts de la scène et des arts visuels pendant plus de 10 ans, elle devient membre du Barreau du Québec. Entre 2004 et 2008, elle agit à titre d'avocate plaidante au sein du contentieux du ministère de la Justice du Québec où elle conseille et représente différents ministères et organismes gouvernementaux devant les tribunaux administratifs et judiciaires. En 2008, le Regroupement québécois de la danse la charge de réaliser les Grands Chantiers de la danse, un large processus de consultation et de concertation qui culminera par la tenue, en 2009, des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. De 2010 à 2012, elle est la directrice générale de la Fondation Jean-Pierre Perreault, un organisme voué à la mise en valeur du patrimoine chorégraphique de danse contemporaine.

Sophie Préfontaine est l'auteure de l'ouvrage *Le testament artistique. L'art de tirer sa révérence*, un guide pratique pour l'élaboration de dispositions visant le legs d'un patrimoine de nature artistique à l'intention d'artistes œuvrant en danse (éd. Fondation Jean-Pierre Perreault) et de *Constituer, organiser et administrer un OSBL : aspects juridiques et pratiques* édité par l'Association des compagnies de théâtre.

Elle a également codirigé *l'Enquête sur la succession aux postes de direction générale et artistique dans les OBNL culturels au Québec* réalisée par le Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires ou culturels (maintenant sous l'égide d'IDEOS) à HEC Montréal.

Pour obtenir plus d'information :

Nathalie Dussault, chargée de projets au développement professionnel
514.866.7101 poste 23 | formation@raav.org